

**COMMUNE de CORCELLES-lès-CÎTEAUX**  
**PROCÈS-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 26 juin 2020**

Le vingt-six juin deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 17 juin 2020, s'est réuni à la salle à usage multiple, lieu de réunion durant la crise sanitaire « COVID-19 », sous la présidence de M. Hervé PETIT.

Étaient présents : MM. Hervé PETIT, Ludovic MILLE, Pascal DEDIEU, Colin BEDIOT, Sébastien LAMALLE, Christian DAUBIGNEY, Martial GARNIER, Mmes Nathalie GIBOURG-DARDOT, Samia DJEMALI, M. Sébastien ROUX, Mmes Marie-Laure JACOTOT, Sylvie SCHNEIDER-PEZZANI, MM. Alain DARDOT et Daniel PEZZANI.

Était excusée : Mme Ophélie POISELET a donné pouvoir à M. Ludovic MILLE.

Un secrétaire de séance a été désigné : Mme Sylvie SCHNEIDER-PEZZANI.

M. Ludovic MILLE présente à l'ensemble des nouveaux conseillers la matrice des budgets primitifs 2020.

**VOTE du BUDGET PRIMITIF 2020 - LOTISSEMENT**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le budget primitif du lotissement « AFUL Les Ramures » pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au budget primitif proposé pour l'année 2020, en équilibre en section de fonctionnement, en dépenses et en recettes à 40 207.52 €, et en équilibre en section d'investissement, en dépenses et en recettes, à 34 647.27 €.

**VOTE du BUDGET PRIMITIF 2020 - COMMUNE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le budget primitif de la commune pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au budget primitif proposé pour l'année 2020, en équilibre en section de fonctionnement, en dépenses et en recettes à 775 867.68 €, et en équilibre en section d'investissement, en dépenses et en recettes, à 603 740.00 €.

**AFFOUAGES – NOMINATION des GARANTS**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à la nomination des garants pour les affouages, au sein de la forêt communale.

Il est proposé de nommer Messieurs Pascal DEDIEU, Colin BEDIOT et Sébastien LAMALLE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme en qualité de garants, Messieurs Pascal DEDIEU, Colin BEDIOT et Sébastien LAMALLE.

## Informations et questions diverses

- Mme Nathalie GIBOURG-DARDOT expose le projet du Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté scolaire (RASED) et fait part de la mise en place, pour la prochaine rentrée, de l'espace numérique de travail pour les écoles maternelle & élémentaire « ECLAT BFC ». Elle indique que la remise des calechettes aux élèves entrant en 6<sup>ème</sup> aura lieu le Samedi 27 juin en présence des enseignants.

- M. Colin BEDIOT donne un compte-rendu de la commission Environnement concernant les affouages et le projet sur le parc communal.

- M. Pascal DEDIEU donne un compte-rendu de la commission Travaux concernant la peinture axiale de la route de Seurre, la climatisation et le système d'alarme des bâtiments.

- M. Ludovic MILLE propose au Conseil de lancer un projet de film publicitaire sur la commune de Corcelles-lès-Cîteaux. Le coût est estimé à 550.00 € HT.

Les prochaines réunions du Conseil Municipal sont fixées aux 11 septembre, 30 octobre & 04 décembre.

La séance a été levée à 23h40 et les membres présents ont signé le registre.

Le Maire,  
Hervé PETIT

Ludovic MILLE

Pascal DEDIEU

Colin BEDIOT

Sébastien LAMALLE

Christian DAUBIGNEY

Ophélie POISELET

Martial GARNIER

Nathalie GIBOURG

Samia DJEMALI

Sébastien ROUX

Marie-Laure JACOTOT

Sylvie SCHNEIDER

Alain DARDOT

Daniel PEZZANI

